

# DIPLOME DE SECRETAIRE/ASSISTANTE COMPTABLE

## ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



La secrétaire/assistante comptable assiste un responsable hiérarchique dans le suivi administratif et comptable des fonctions de l'entreprise. Elle contrôle et comptabilise les documents commerciaux, sociaux, fiscaux de l'entreprise, produit les salaires et assure les déclarations fiscales et sociales courantes.

Elle assure également le suivi administratif courant du personnel. Dans une petite entreprise elle occupe un poste essentiel pour assurer un « back office » de qualité.

Elle est la garante du bon fonctionnement de l'entreprise et de la conformité des activités avec les textes réglementaires.



Nous contacter  
ÉCOLE SCHULZ  
Rue du 31 décembre 8  
1207 Genève  
022 707 41 41

[info@esgva.ch](mailto:info@esgva.ch)  
[www.ecole-schulz.ch](http://www.ecole-schulz.ch)



### ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée 1 an de septembre à juin (26 cours par semaine) + 1 stage d'une durée de 30 jours minimum (6 semaines) réalisable pendant la formation ou en fin de formation.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau maturité conseillé ou équivalent
- Examen du dossier scolaire ou CV
- Entretien de motivation
- Cycle ouvert prioritairement à des adultes (jeunes ou moins jeunes) en recherche d'un emploi stable.

***Une formation courte professionnalisante  
pour un accès au marché du travail.***

### CONTENU PEDAGOGIQUE ET HORAIRES HEBDOMADAIRES

- Bureautique et Correspondance administrative
- Economie d'entreprise
- Calculs comptables et commerciaux
- Expression française professionnelle
- Anglais professionnel
- Comptabilité 1 (les écritures de base)
- Comptabilité 2 (Les régularisations - Droit fiscal et social )
- Outils de gestion

### APRES UN DIPLOME DE SECRETAIRE/ASSISTANTE COMPTABLE

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études vers un diplôme fédéral

### ECOLAGE

Année 1 : CHF 10500 - CHF 1050 mensuels (10 mois) + CHF 300 d'inscription

*(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci n'est que de CHF 200).*



## INFORMATIONS GENERALES

### VACANCES SCOLAIRES

|                     |  |
|---------------------|--|
| Rentrée             | lundi 11 septembre 2017                            |
| Vacances d'automne  | du samedi 21 octobre au dimanche 29 octobre 2017   |
| Vacances de Noël    | du mercredi 20 décembre au dimanche 7 Janvier 2018 |
| Vacances de février | du samedi 10 février au dimanche 18 février 2018   |
| Vacances de Pâques  | du samedi 25 mars au dimanche 8 avril 2018         |
| Vacances d'été      | samedi 23 juin 2018                                |

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon est de 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

### ECOLAGE .

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites  
En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

*Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :*

- CHF80 pour 1 personne
- CHF60 par personne pour 2 personnes
- CHF45 pour 3 personnes.